Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 029-212901375-20260212-DCM202602-DE

Nombre de conseillers - en exercice : 18 - présents : 13 - votants : 17	L'an deux mille vingt-six, le 12 février, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la commune de LOGONNA-DAOULAS, dûment convoqué s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Fabrice FERRE, Maire. Date de convocation du conseil municipal : 30 janvier 2026 Présents : Fabrice FERRE, Séverine QUILLEVERE, André POSTEC, Margaux LEFEUVRE, Yves GUIGNOT, Gilles CALVEZ, Michel LE BRAS, Josiane LE MOIGNE, , Dany SEZNEC, Nadège GUILLIER, Françoise DAUTREME, Thierry DOLOU, Jean Luc CARIOU Excusés avec procuration : Frédérique DAVID donne procuration à Fabrice FERRE, Marc Antoine DERENNE donne procuration à André POSTEC ; Sophie DENIS donne procuration à Séverine QUILLEVERE ; Sylvie PETEAU donne procuration à Gilles CALVEZ Absent : André KERAUTRET Secrétaire de séance : Françoise DAUTREME

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET COMMUNAL (DCM202602)

Résultats du budget commune – Année 2025	
Section d'exploitation	**MONTANTS**
Recettes de l'exercice (A)	2 146 895,04€
Dépenses de l'exercice (B)	1 667 797,13€
Résultats du Simif (C)	701.78€
Résultat de l'exercice 2025 (A-B+C)	479 799,68€
Excédent d'exploitation reporté 2024 (D) (C/002)	162 406 €
Résultat de fonctionnement de clôture 2025 (A-B+C+D)	**642 205.98€**
Section d'investissement	**MONTANTS**
Recettes de l'exercice (A)	831 014,00€
Dépenses de l'exercice (B)	815 025,95€
Résultats du Simif (C)	294.38€
Résultat de l'exercice 2025 (A-B+C)	16 282,43€
Résultat reporté 2024 (D) (C/001)	341 329.55€
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 2025 (A-B+C+D)	**357 611.98€**

Mme Séverine QUILLEVERE, Adjointe au Maire, présente les résultats 2025

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 029-212901375-20260212-DCM202602-DE

Ces résultats sont majorés de l'intégration des résultats liés à la dissolution du SIMIF, soit 294,38 € en investissement et 701,78 € en fonctionnement.

Un excédent d'exploitation de **642 205.98**€ est constaté.

La section d'investissement présente un excédent de **357 611.98**€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

Financement de la section d'investissement (compte 1068 en recettes) pour un montant de 400 000.00 €

- Report à nouveau en fonctionnement (compte 002 recettes) pour 242 205.98 €

- Report du solde positif en investissement (compte 001 recettes) pour 357 611.98 €

Le Maire

Fabrice FERRE

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS (FINISTÈRE)